

REGARDS CROISÉS

D'autres facettes des Jeux olympiques

L'argent et les Jeux olympiques



Plus grand évènement sportif mondial, les Jeux olympiques ne pouvaient – et ne peuvent – échapper aux démons financiers qui rôdent autour de l'idéal coubertinien fait d'excellence, d'amitié et de respect. Et si les médailles sont faites d'or, d'argent et de bronze, c'est surtout l'argent qui constitue un soubassement puissant à la grand'messe olympique.

LE TEMPS DE L'AMATEURISME

Lors de la rénovation des Jeux olympiques à la fin de XIXe siècle, la question de l'amateurisme agita beaucoup le mouvement sportif, notamment les Anglo-Saxons, très à cheval sur cette dimension.

« Est amateur tout gentleman qui n'a jamais pris part à un concours public ouvert à tout venant, ou pour de l'argent provenant des admissions sur le terrain, ou autrement, ou qui n'a jamais été, à aucune période de sa vie, professeur ou moniteur d'exercices de ce genre comme moyen d'existence, qui n'est ni ouvrier, ni artisan, ni journalier »

(Amateur Athletic Club, 1866).

Il faut dire que l'amateurisme était alors une valeur de classe, reflet de la domination de l'aristocratie dans la pratique sportive de l'époque. En effet, seuls les athlètes issus des classes les plus favorisées pouvaient se permettre de consacrer leur temps à une activité sportive.

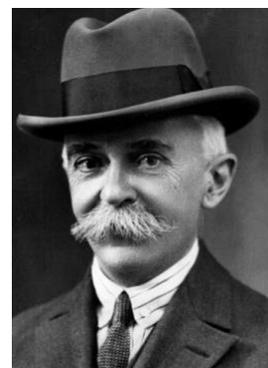
La position de Coubertin

Présenté comme un chevalier intransigeant de l'amateurisme, Pierre de Coubertin a, en fait évolué au fil du temps. S'il écrit à l'issue des Jeux d'Athènes de 1896 que « *jamais manifestation plus grandiose n'avait eu lieu en faveur de l'amateurisme* », il reconnaît rapidement qu'« *on triche et on ment beaucoup* ».

Serment olympique

Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent dans un esprit de sportivité pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes.

De fait, il considère l'amateurisme comme un rempart contre l'argent et le mercantilisme, sans toutefois se montrer un fondamentaliste de ce statut. Cela le conduit à déclarer en 1936 « *primo il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'amateurisme, seconda il n'y a pas un mot dans le serment rédigé par moi qui*



fasse allusion à l'amateurisme... disputes puérides... seul importe l'esprit olympique » (Le Journal, 27/8/1936).

L'amateurisme marron

Pour autant, le Comité International Olympique (CIO), tout comme les Fédérations internationales de sports, se montrent draconiens quant à la règle de l'amateurisme, même si des maîtres d'armes en escrime disposent lors des premiers Jeux de 1896 d'une compétition à part. Mais, après la première guerre mondiale, le sport se démocratise et commence à conquérir des classes moins aisées de la société, qui ne sont pas assez fortunées pour s'adonner à la pratique sportive sans en retirer de l'argent. Se développe alors un « amateurisme marron » où les sportifs monnaient en catimini leurs prestations.

Quelques spectaculaires affaires éclatent alors.

Un an après ses titres olympiques remportés au décathlon et au pentathlon lors des Jeux de Stockholm 1912, l'athlète américain Jim Thorpe se voit retirer ses médailles d'or au prétexte qu'il avait joué dans la ligue mineure professionnelle de baseball trois ans auparavant (ses médailles seront restituées à ses petits enfants en 1983, trente ans après sa mort).

En 1924, les tennismen, fortement soupçonnés de professionnalisme, assistent à la dernière apparition de leur sport au programme olympique. Le tennis devra attendre 1988 pour revenir dans le giron olympique.

En 1932, juste avant les Jeux Olympiques de Los Angeles, le très populaire athlète français Jules Ladoumègue, est disqualifié par la Fédération française d'athlétisme pour « professionnalisme ». Il aurait touché 6 000 francs pour courir au Havre. Il suivra les Jeux depuis les tribunes... en tant qu'envoyé spécial du bien nommé journal *L'Intransigeant*.

Au même moment, les fédérations allemande et suédoise accusent le multi médaillé coureur de fond finlandais Paavo Nurmi d'avoir touché de grosses sommes d'argent lors de plusieurs réunions athlétiques. Trois jours avant l'ouverture des Jeux de Los Angeles 1932, il est suspendu.



Jim Thorpe



Jules Ladoumègue

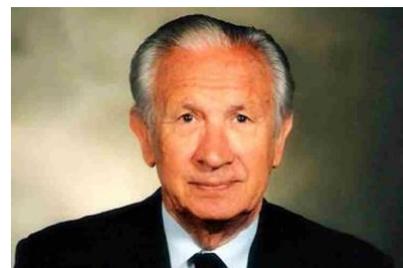


Paavo Nurmi

Après la deuxième guerre mondiale, l'amateurisme marron devient de plus en plus légion dans un contexte de guerre froide où le prestige national, nourri par les résultats sportifs, n'a jamais été aussi important. Les années 1960 et 1970 sont marquées par l'hypocrisie d'un sport olympique qui se revendique toujours amateur. En témoigne le cas de Guy Drut, premier champion olympique sur 110 m haies en 1976 à Montréal, radié à vie après son titre par la Fédération internationale d'athlétisme pour avoir dit publiquement qu'il touchait de l'argent lorsqu'il courait dans les meetings.

Le tournant de 1981

Alors que l'argent coule de plus en plus ouvertement dans le monde de l'olympisme, l'élection du catalan Juan Antonio Samaranch à la présidence du C.I.O. en 1980 est un élément déclencheur essentiel à l'évolution du mouvement olympique. En 1981, le nouveau président souhaite que les Jeux s'ouvrent aux sportifs professionnels, « officiels » comme « officieux ». Mettant un terme à près d'un siècle d'immobilisme et à trente ans de supercherie, la référence à l'amateurisme est gommée de la Charte olympique.



Les footballeurs professionnels (1984, avec les français champions olympiques), les tennismen de l'ATP (1988), puis les basketteurs (avec les multimillionnaires de la N.B.A. qui composent la fabuleuse *Dream Team* des États-Unis 1992), les cyclistes du Tour de France (1996) peuvent désormais recevoir des médailles olympiques. Petit à petit, le calendrier olympique devient une priorité pour ces sportifs professionnels, alors que beaucoup de sportifs olympiques deviennent professionnels. Seule la boxe, empêtrée dans de sérieux problèmes de gouvernance et de corruption, résiste à inclure des professionnels (moins de 20% de boxeurs pro à Rio 2016).



Si un titre olympique n'offre aucune récompense pécuniaire de la part du C.I.O., les États offrent par contre des primes à leurs médaillés. Pour Les Jeux de Tokyo 2021, les gratifications accordées aux athlètes décrochant un titre olympique varient de 627 000 euros pour Singapour à 12 500 euros pour l'Australie en passant par 180 000 euros pour l'Italie ou 31 500 euros pour les États-Unis. À noter que le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Suède ne versent aucune rétribution à ceux qui montent sur le podium olympique. Quant à l'Estonie et la Malaisie, elles offrent respectivement à leurs champions olympiques un salaire à vie de 4600 et 1 000 euros par mois.

En France, le montant des primes alloués pour une médaille est le même entre athlètes olympiques et paralympiques, qu'ils soient hommes ou femmes, avec 65 000 euros pour l'or, 25 000 pour l'argent et 15 000 pour le bronze.



Par ailleurs, chaque athlète participant aux JO de Tokyo, mais qui n'appartient pas au Cercle de la haute performance (sorte de club VIP du sport de haut niveau qui compte 404 élus) et dont les revenus annuels sont en deçà de 40 000 euros, reçoit une prime ponctuelle de 4000 euros.

Il est par contre extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir quelle est le montant de la prime versée par les sponsors aux athlètes qui ramènent une breloque olympique. On se rappelle toutefois que Speedo avait versé plus de 800 000 dollars au nageur Américain Michael Phelps pour ses huit médailles d'or à Pékin 2008.

LES JO : UNE GIGANTESQUE MACHINE ÉCONOMIQUE



Le pan économique du premier évènement sportif planétaire est aujourd'hui devenu colossal. Toutefois, si le Comité International Olympique (C.I.O.) et les comités d'organisation des Jeux olympiques (C.O.J.O.) tirent le plus souvent d'énormes bénéfices, cela permet aussi de s'affranchir de la tutelle des États, tout en contribuant au développement du sport dans le monde.

Parallèlement, les retombées économiques d'un tel évènement se font de manière directe (billetterie, sponsoring, droits TV...) et indirecte (installations sportives, infrastructures de transport, aménagements urbains, tourisme...). C'est ainsi que l'exposition olympique constitue une inédite et fructueuse campagne publicitaire pour les organisateurs... et les sponsors !

Le coût des Jeux olympiques

Au préalable, il faut rappeler que le C.I.O. est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif. Par ailleurs, il s'avère très difficile, pour ne pas dire impossible, de chiffrer le coût des Jeux olympiques. En effet, les sources de financement relèvent de sphères publiques et privées dont il est difficile de faire la part. Quant aux investissements et amortissements, ils se calculent sur plusieurs années et touchent de nombreux domaines. Toujours est-il qu'au fur et à mesure des olympiades, les Jeux sont devenus une monstrueuse entreprise économique.

Dès la première édition des Jeux olympiques à Athènes 1896, c'est la générosité d'un mécène grec, Georgios Averoff, qui permet de rénover le stade Panathénaïque. De même, c'est grâce à un comité des commerçants et diamantaires de la ville d'Anvers, que les Jeux de 1920 d'après-guerre purent se dérouler dans la ville belge.

La fragilité de l'entreprise économique olympique a cependant toujours été réelle. En témoigne l'édition de Paris 1924, qui malgré un succès populaire, laissa un déficit de plus de quatre millions de francs de l'époque.

Au fil du temps, le coût des Jeux a augmenté. Et si accueillir les Jeux Olympiques apporte une renommée pour les pays organisateurs, la facture de l'événement est, elle, souvent bien moins réjouissante. Depuis une trentaine d'années, le dépassement du budget initial est même devenu une norme, au point que les gouvernements doivent souvent mettre sacrément la main à la poche. L'économiste du sport Wladimir Andreff a ainsi montré que le taux moyen de dépassement des budgets initiaux était, depuis les Jeux de 1968, de 167 % !

En 1976, le montage financier des Jeux de Montréal se révèle une catastrophe. Une inflation imprévue, l'appétit de plusieurs entrepreneurs, des guerres syndicales et la mégalomanie du maire de la ville conduisent à fiasco financier dont la ville mettra plus de trente pour se relever (796% d'augmentation du budget prévu).

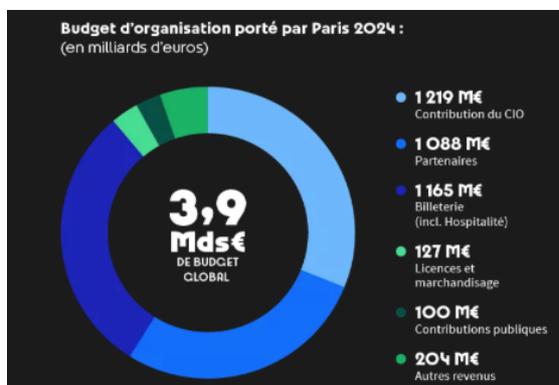
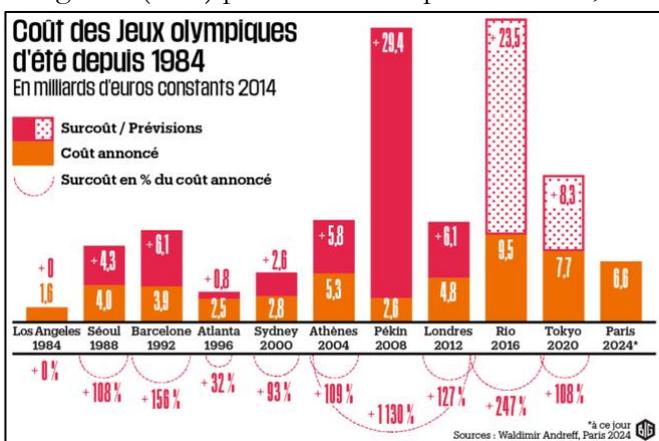
Cas unique, l'édition de Los Angeles 1984, organisée sur des fonds privés, permet de dégager un bénéfice de plus de 200 millions de dollar. Les Jeux de 1996 (« Jeux Coca-Cola ») qui se déroulent à Atlanta, siège de Coca-Cola plus ancien partenaire du C.I.O., entérinent la politique de marketing initiée par Samaranch pour les Jeux olympiques.

Le programme TOP (The Olympic Partner Programme), lancé en 1985, regroupe, dans un cercle très fermé, une poignée de partenaires parmi lesquels Coca-Cola, McDonald's, Visa, Panasonic... Leur soutien leur donne notamment le privilège d'utiliser les emblèmes olympiques.

En 2004, les Jeux d'Athènes sont une nouvelle catastrophe financière digne de Montréal 1976. Sous budgétés, grevés par un contexte international qui contraint le pays à investir une grosse somme pour la sécurité des Jeux, l'épreuve olympique provoque une augmentation de près de 3% de la dette extérieure du pays. Quatre ans plus tard, les Jeux de Pékin 2008 explosent encore les compteurs budgétaires, tout comme ceux de Rio 2016.

Pour Tokyo 2020, le report des Jeux lié à la pandémie Covid provoque un surcoût de près de trois milliards de dollars, qui s'ajoute à un budget déjà majoré, fait de cette édition la plus chère de l'histoire.

Quant au budget des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il est financé en quasi-intégralité (97%) par des recettes privées : CIO, entreprises partenaires, billetterie...



Au final, même si les ressources du C.I.O. ont été multipliées par quinze en trente ans depuis le virage du marketing pris au milieu des années 1980, la rentabilité économique des Jeux olympiques est aujourd'hui clairement remise en question au profit de dimensions beaucoup plus larges : « une candidature honnête devrait reconnaître que, si les gains économiques ne suffisent pas à justifier l'organisation de JO, il est nécessaire de

se pencher sur d'autres impacts : bénéfice social, bien-être collectif, fierté nationale... Autant d'éléments intangibles, bien plus subjectifs, qu'il ne s'agit pas de négliger pour autant » (Étude du cabinet Microeconomix, 2015).

Les droits TV

Le C.I.O. est le détenteur des droits de retransmission des Jeux olympiques. Ces droits incluent la retransmission à la télévision, à la radio, sur les téléphones mobiles et les plateformes Internet. Il représente grosso modo la moitié du budget olympique.

C'est à l'occasion des Jeux de Rome 1960 que pour la première fois, des droits de retransmission télévisée sont versés afin de couvrir les frais de production et de diffusion des images. Quatre-vingt-treize heures de diffusion sont assurées par l'Eurovision dans dix-huit pays européens. En 1964, les images des Jeux de Tokyo sont retransmises en Mondiovision. Jusqu'aux Jeux de Montréal en 1976, ces frais de retransmission restent mesurés.

Un premier point d'inflexion a lieu lors des Jeux de Moscou en 1980. La chaîne américaine N.B.C. surenchérit et arrache le marché à la chaîne rivale A.B.C. qui retransmettait jusque-là les Jeux aux États-Unis. Les droits s'envolent à 101 millions de dollars, alors qu'ils étaient de 32 millions pour les Jeux de Montréal 1976. Malheureusement, le boycott américain réduit à néant le projet de N.B.C., qui ne retransmet que de petits résumés quotidiens de dix minutes. C'est un sévère échec financier.

Néanmoins, le processus de hausse des droits est en marche. Si N.B.C. renonce aux Jeux de Los Angeles 1984, les frais TV continuent de grimper (225 millions de dollars). Organisés sur fonds privés, la vente des droits de retransmission télévisée s'inscrit dans le processus de marchandisation olympique initié par le président du CIO Juan Antonio Samaranch.

Lors des éditions suivantes, les droits TV continuent de croître de manière exponentielle avec un retour sur investissement garanti via la vente d'écrans publicitaires aux heures de grande écoute.

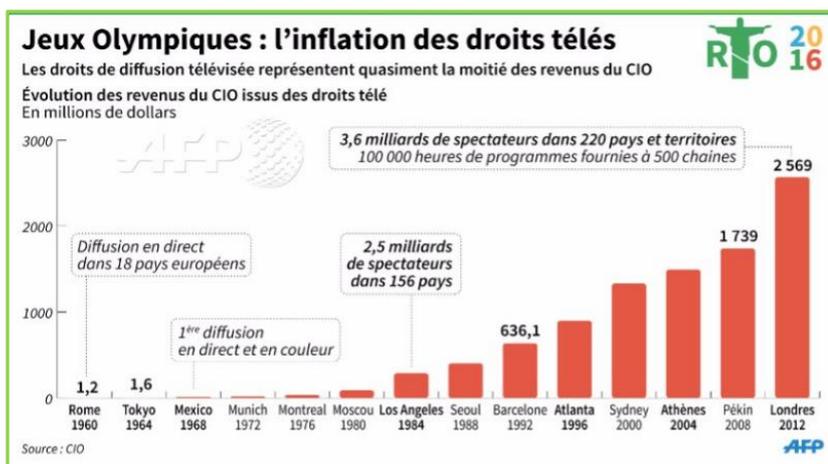
Un deuxième point d'inflexion a lieu en 1996, à l'occasion des Jeux olympiques d'Atlanta. Le C.I.O. décide en effet de faire jouer un peu plus la concurrence afin de minimiser sa dépendance au média américain. La part des droits TV de N.B.C. redescend à 50% du montant total (contre 63% quatre ans avant), alors que la part des médias européens s'accroît.



Aujourd'hui, les droits de retransmission TV des Jeux olympiques sont régulièrement négociés par le C.I.O. pour chaque continent. Pour l'Europe, les chaînes Discovery et Eurosport ont obtenu le marché pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2018 à 2024. Sachant qu'en France, elles doivent partager (moyennant finances) ces droits avec une ou plusieurs chaînes gratuites, comme le prévoit la loi sur la diffusion des événements sportifs d'importance majeure. Sur le territoire américain, c'est NBCUniversal (NBCU) qui a acquis les droits de diffusion jusqu'en 2032, pour la bagatelle de... 7,65 milliards de dollars !

Parallèlement, le nombre de téléspectateurs (audience cumulée) a lui aussi grimpé de manière vertigineuse : 2,5 milliards à Los Angeles en 1984, 3,7 milliards à Sydney en 2000 et 4,3 milliards pour ceux de Pékin en 2008. Aujourd'hui, se rajoutent aux téléspectateurs toutes les diffusions numériques difficilement chiffrables.

Si les montants des droits de retransmission TV des Jeux olympiques paraissent exorbitants, il faut toutefois les relativiser lorsqu'on les compare aux autres grands événements sportifs (cf. schéma ci-dessous). Par ailleurs, il faut savoir que le CIO reverse plus de 90 % des revenus qu'il génère aux Fédérations Internationales de sport, aux 204 Comités Nationaux Olympiques et à leurs délégations, ainsi qu'aux comités d'organisation de chaque édition des Jeux Olympiques. De fait, les Jeux ne pourraient plus exister aujourd'hui sans les droits TV qui fournissent la moitié des revenus du mouvement olympique.



Scandales et corruption : petits arrangements entre amis

Comme on pouvait s'y attendre, les énormes flux financiers qui circulent dans la sphère olympique ont provoqué des dysfonctionnements peu glorieux, notamment sur la désignation des villes hôtes ; laquelle se fait sous la responsabilité du C.I.O., autorité suprême composée de 115 membres.

En 1998, un scandale éclate à propos de l'attribution des Jeux d'hiver 2002 à la ville américaine de Salt Lake City. À cette époque, les membres du C.I.O. pouvaient circuler et visiter les villes candidates autant de fois qu'ils le jugeaient nécessaire. Marc Hodler, un des membres du C.I.O., annonce que des membres de la noble assemblée ont été corrompus en faveur de la candidature de Salt Lake City. La nouvelle discrédite le C.I.O. auprès de plusieurs sponsors. Pour pallier à la crise, le C.I.O. lance quatre enquêtes indépendantes qui débouchent sur la démission de quatre membres, six exclusions et dix avertissements. Il s'avère que plus d'un million de dollars a été versé par la ville américaine aux membres du C.I.O.

À la veille des Jeux de 2004, des journalistes anglais, qui se sont fait passer pour des hommes d'affaires, révèlent avoir corrompu des membres du C.I.O. pour l'attribution des Jeux de Londres 2012. Un membre du C.I.O. est suspendu.

Pour Rio 2016, le président du comité olympique brésilien est condamné à trente ans de prison pour avoir perçu des pots-de-vin. Quant à l'Irlandais Patrick Hickey, chef des comités olympiques européens, il est arrêté à Rio dans le cadre d'une enquête portant sur la revente illégale de tickets.

Les Jeux d'hiver de Sotchi 2018 se déroulent également sur fond de rumeur de corruption à grande échelle. Boris Nemtsov, opposant au président russe Vladimir Poutine, dénonce une vaste arnaque d'attribution de marchés publics portant sur plus de 23 milliards de dollars. Il est assassiné en 2015.

Enfin, une enquête menée par des juges parisiens a conduit à la mise en examen du vice-président du comité d'organisation de Tokyo 2020, suspecté d'avoir participé au versement, en 2013, de deux millions d'euros pendant la campagne de candidature japonaise.

